

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois, le 23 novembre le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 13 novembre 2023

Délégués titulaires présents : Françoise BAILLY - François BORDE - Henry BOUSSQUOT - Christophe DEGRUELLE - Guy KARPOFF - Jack MÉNAGE - Philippe VIGIE DU CAYLA - Joël NAUDIN - Jean-Luc DAUTREMEPUS - Jean-Marc LABBÉ - Philippe MASSON - Bernard PANNEQUIN - Jean-Pierre SARRADIN - Dominique TURPIN - Guy VASSEUR - Christian LALLERON - Patrick MARION - Jean ORTHEAU - Hélène PAILLOUX - Guy TERRIER

Délégués titulaires excusés :

Frédéric DEJENTE - Stéphane BAUDU - Pierre BOUQUIN - Patrick CHATENIER - M Alain DUCHALAIS - Lionella GALLARD - Guillaume GRISON - Catherine LE TROQUIER - Stéphane LEDOUX - Catherine LHERITIER - Philippe MASSON - Astrid LONQUEU - Pierre WARDEGA - Laurent ALLANIC - Jacques BOUVIER - Catherine BLOQUET-MASSIN - Christian JUSTINE - Jean COLY - Joël NAUDIN - Vincent ROBIN - Anne-Marie THOMAS - Pascal HUGUET - Yves LECUIR - Christophe HENRY - Nicolas ORGELET - Gilles CLEMENT - Didier HEITZ

Délégués suppléants présents :

Thérèse DAZIN - Françoise CHAMPY - Jean-Pierre BRUNET - Marie-Noëlle LECAM

Pouvoirs :

Catherine BLOQUET-MASSIN donne pouvoir à Joël NAUDIN
Didier HEITZ donne pouvoir à Christian LALLERON
Catherine LE TROQUIER donne pouvoir à Mme BAILLY
Pascal HUGUET donne pouvoir à Guy TERRIER

Secrétaire de séance :

Hélène PAILLOUX

N° 22_2023 Téléphonie - Achat et mise à disposition d'un téléphone portable avec DATA au bénéfice de l'agent SIAB

Rapport :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Pour nécessité de service (déplacements liés aux rendez-vous professionnels en extérieur), l'agent SIAB Mélanie FRIEDEL a besoin d'être équipé d'un téléphone portable avec forfait (mails, GPS, QR codes, urgences éventuelles...).

Afin de faciliter l'exercice de ses missions, Le SIAB souhaite faire acquisition d'un téléphone portable avec un forfait de plusieurs GIGA d'internet.

Après analyse comparative des tarifs proposés, il est proposé de choisir l'opérateur Bouygues Télécom :

- Achat d'un Samsung Galaxy : 0 €
 - Forfait Neo Data illimité avec 30 Giga : 33 € HT – 26 € de remise
- Offre sur un engagement de 24 mois.

Les factures mensuelles seront déposées sur la plateforme Chorus et payées par le SIAB.

En cas de départ de l'agent, le téléphone sera restitué au SIAB.

Proposition :

Il est proposé au comité syndical de bien vouloir :

- de valider la proposition faite pour l'achat d'un téléphone portable avec son forfait illimité et 30 Giga d'internet,
- et d'autoriser le président à signer l'offre mobile (devis) proposée par l'opérateur.

Décision : adoptée à l'unanimité

Le Président,



Christophe DEGRUELLE

Le secrétaire de séance,



Hélène PAILLOUX